

POLITIQUE ■ Après plus de six mois de pouvoir socialiste, Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, fait le bilan

« Mesures difficiles et donc impopularité »

Président de la commission des lois au Sénat, Jean-Pierre Sueur figure parmi les influents du pouvoir. Son analyse sur l'efficacité du gouvernement Ayrault.

INTERVIEW

Philippe Ramond

philippe.ramond@centrefrance.com

Le 6 mai dernier, François Hollande accédait à l'Élysée. Jean-Pierre Sueur tire un premier bilan et répond aux brûlantes questions d'actualité.

■ **Le premier budget du quinquennat Hollande, qui prévoit 24 milliards de hausse d'impôts, a été mis en échec par les communistes au Sénat. Fâcheux pour l'Élysée ?**

La majorité de gauche sénatoriale n'a que six voix d'avance. Il y a quatre groupes : PS, PCF, Verts et radicaux. Il est clair que si un groupe ne vote pas un texte, cela peut le mettre en péril. Parfois, le texte est voté avec de larges majorités. Comme ce lundi, sur le terrorisme.

■ **Un vote sanction des communistes...** J'ai voté ce budget car il va dans le sens de la justice fiscale. Un budget juste et courageux, qui vise à réduire la

charge publique, le déficit et la dette. Soit moins trente milliards de dépenses. Je l'ai dit à mes collègues communistes, leur rappelant qu'ils avaient voté des budgets sous François Mitterrand ou Lionel Jospin, dans des gouvernements auxquels ils appartenaient. J'espère que cette situation évoluera.

« Un défaut de cohérence sur Florange »

■ **Après plus de six mois de gouvernement Ayrault, le changement tarde...** On a eu dix ans de Chirac et Sarkozy. La désindustrialisation s'est poursuivie, le déficit et la dette ont continué à augmenter et le commerce extérieur s'est dégradé. On aurait pu attendre qu'un gouvernement libéral prenne des mesures. Cela n'a pas été le cas. On ne peut pas réaligner en six mois ce qui n'a nullement été fait en dix ans !

■ **Où sont les priorités du gouvernement ?** Réduire la



INFLUENT. Jean-Pierre Sueur est président de la commission des lois au Sénat. ARCHIVE

dette et le déficit, œuvrer en faveur du commerce extérieur et de notre industrie. On peut évoquer la loi de finance rectificative liée au rapport Gallois en faveur du redressement productif et favorable à nos PME.

■ **Au sujet du redressement productif, le ministre Arnaud Montebourg, en votre présence à Orléans, évoquait récemment le délicat dossier Florange. Et il songeait, quelques jours plus tard, à démissionner. Tout cela traduit des tensions.** Il faut de

la cohérence. Je ne vais pas faire de langue de bois. Si la nationalisation temporaire n'était pas une solution susceptible d'être mise en œuvre, il valait mieux ne pas l'évoquer. Là, il y a eu défaut de cohérence. Cela dit, j'ai vécu beaucoup de gouvernements et il ne faut pas imaginer que c'était idyllique dans les précédents.

« Au pouvoir, on ne gagne pas les élections partielles »

■ **Cuisante défaite pour le PS, dimanche dernier, lors des trois élections législatives partielles. Cela face à une UMP pourtant en crise.** Quand on est au pouvoir, en général, on ne gagne pas les élections partielles. Et il est vrai qu'il y a impopularité aujourd'hui au regard des mesures difficiles.

■ **Le Premier ministre semble empêtré dans son Ayraultport.** Le projet date d'une vingtaine d'années. Toutes les procédures, les enquêtes publiques ont

été mises en œuvre. Il faut préserver l'environnement mais notre pays a besoin d'infrastructures. Il ne faut pas que chaque projet soit présenté comme hostile à l'environnement. Ce n'est pas simple. Moi qui ai réalisé un tram, un pont sur la Loire, je connais le problème. Le Premier ministre a proposé un temps de dialogue complémentaire, acceptons-en l'augure.

■ **François Hollande a adressé un courrier au tribunal de grande instance de Paris pour soutenir sa compagne Valérie Trierweiler dans son procès contre les auteurs de la biographie « La Frondeuse ».** Violation de la séparation des pouvoirs ?

Je ne connais pas l'affaire. En revanche, je travaille semaine après semaine au côté de Christiane Taubira. Elle tient à l'indépendance de la justice comme à la prunelle de ses yeux. Regardez sa circulaire pénale. Pour ce qui me concerne, je vais reparler de la réforme du conseil supérieur de la magistrature. Afin que, notamment, la nomination des magistrats du parquet ne soit plus du ressort du pouvoir exécutif. ■